

DISCIPLINES de la 4 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées à l'aide des moyens suivants :	Épreuve obligatoire du ministère
		ÉTAPE 1 (20%)	ÉTAPE 2 (20%)	ÉTAPE 3 (60%)		
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	✓	- Collaboration enseignante – orthopédagogue - Observations - Cercle de lecture - Situations d'apprentissage et d'évaluation - Situations écrites - Contrôles - Exposés oraux - Exercices	Épreuve MEES 27-28 mai 2020
	Écrire (30%)	✓	✓	✓		Épreuve MEES 2 au 4 juin 2020
	Communiquer oralement (20%)		✓	✓		
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30%)		✓	✓	- Contrôles - Exercices - Situations d'apprentissage et d'évaluation - Observations	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	✓	✓	✓		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	✓	✓	✓	- Observations - Discussions et interactions (enseignant et élève) - Observations - Contrôles - Situations d'apprentissage en écriture	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)		✓	✓		
	Écrire des textes (15%)		✓	✓		
Science et technologie		✓	✓	✓	- Exercices - Observations - Discussions - Laboratoires	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓	- Exercices - Observations - Discussions	
Éthique et culture religieuse			✓	✓	- Exercices - Observations - Discussions	
Art dramatique			✓	✓	- Situations d'apprentissage et d'évaluation	
Arts plastiques			✓	✓	- Productions en arts - Portfolio - Observations	
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	- Situations d'apprentissage et d'évaluation - Traces écrites (livret, feuilles de route) - Questionnements - Observations continues	

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- ▶ Communication déposée sur Internet au plus tard le 10 octobre 2019.

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du 28 août au 07 novembre 2019.
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin déposé sur Internet le 19 novembre 2019.
- ▶ Rencontre de parents les 26 et 27 novembre 2019.

Bulletin 2

- ▶ Étape : Du 11 novembre 2019 au 14 février 2020.
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin déposé sur Internet le 26 février 2020.
- ▶ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous les 11 mars 2020.

Bulletin 3

- ▶ Étape : Du 18 février au 23 juin 2020.
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin déposé sur Internet le 30 juin 2020.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note à l'agenda scolaire, appels téléphoniques, etc.

Les compétences suivantes feront également l'objet de commentaires inscrits au bulletin des étapes 1 et 3 de l'année scolaire.

ÉTAPES	COMPÉTENCES
Étape 1	Savoir communiquer
Étape 3	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

À CONSERVER



École Notre-Dame-de-la-Paix
51, chemin Jordan Hill
Cookshire-Eaton, QC J0B 2A0
Tél. : 819 822-5581
Fax : 819 837-0399



NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

2019-2020

**4^e année
du primaire**



Commission scolaire - Région-de-Sherbrooke
COMPLICES DU SAVOIR